



La CCE:
quelle contribution de l'industrie pour
quelle compétitivité ?

Nicolas de Warren

l'industrie française est-elle encore compétitive ?

Le poids des prélèvements obligatoires...

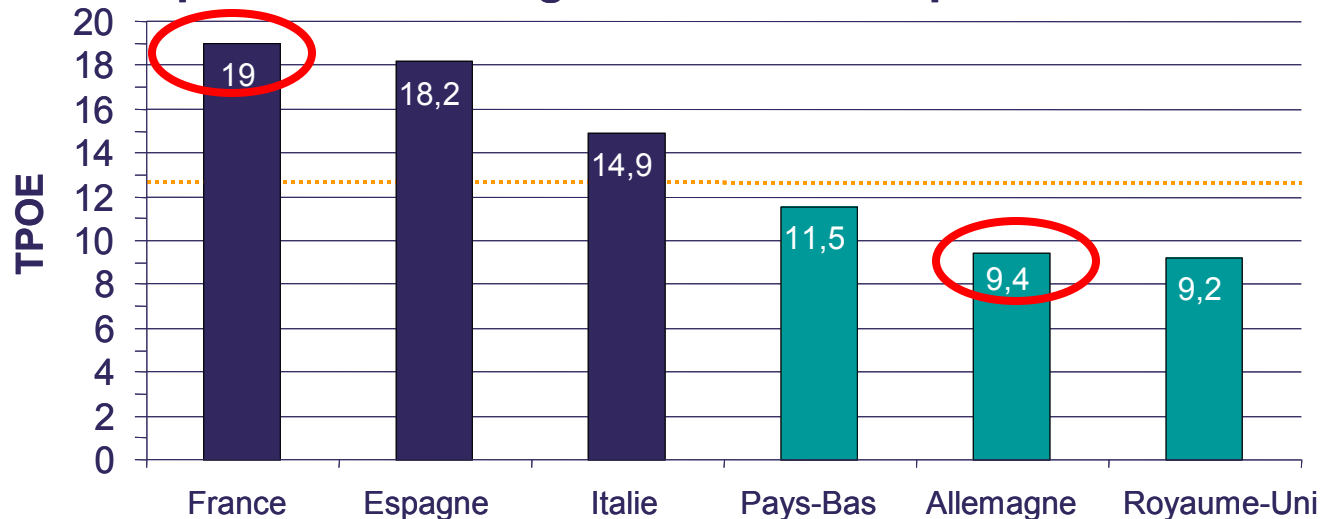
- un taux global de prélèvements obligatoires (TGPO) parmi les plus élevés de l'UE:

• France :	43,3 %
• Allemagne :	39 %
• Royaume Uni :	37 %
• Espagne :	36 %
• <i>moyenne UE 27 :</i>	40 %

(source: Eurostat 2008)

- à l'instar du taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises (TPOE) :

Taux de prélèvement obligatoires des entreprises dans l'UE en 2007



(source: OEFE - CCIP 2007)

l'industrie française est-elle encore compétitive ?

La chimie: un secteur représentatif de la problématique industrielle en France

Place dans l'industrie,
hors IAA & énergie:

3ème

1er

2ème

3ème

4ème

Valeur en milliards d'euros	2008	
Chiffre d'affaires*	85,8	
Exportations	45,4	53 % du CA
Importations	38,6	48,8 % du marché intérieur
Marché intérieur	79,1	
Balance commerciale	6,8	
Investissements	3,1	
Dépenses intérieures de R&D (2006)	1,3	
Effectif* (nombre de personnes, ensemble activités de production, sièges sociaux et activités de R&D)	182 140	

*estimations

Sources : UIC, SESSI, Ministère de la Recherche, Douanes



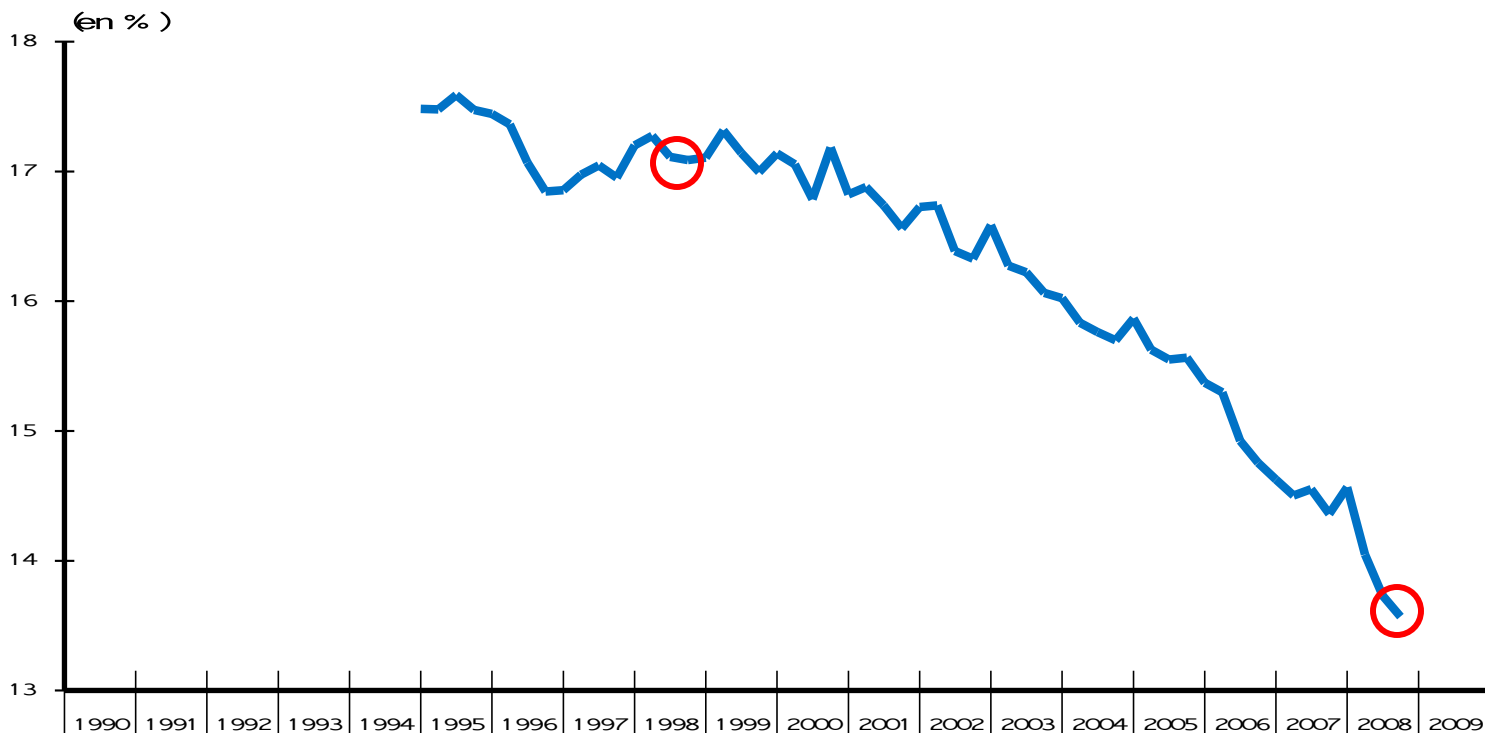
l'industrie française est-elle encore compétitive ?

Chimie - 2008 vs. 1998: le match France - Allemagne

base 100 en 1998	1998		2008	
	France	Allemagne	France	Allemagne
chiffre d'affaires	100	154	147	231
excédent commercial / CA	10,3%	15,7%	7,9%	22,1%
investissements / CA	4,5%	4,9%	3,6%	3,9%
R&D / CA	2,2%	3,6%	1,5%	2,9%
valeur ajoutée / CA	25,9%	33,1%	20,0%	25,0%
productivité réelle / tête	100	104	108	122
PO / VA	19%	11%	23%	9,4%

Contribution de la France à la VA industrielle de la zone euro

Valeur ajoutée de l'industrie en France / VA de l'industrie de la zone euro



Source : Eurostat. La valeur ajoutée est estimée aux prix courants

© Coe-Rexecode

Chimie - PO & fiscalité environnement / énergie

	M€	% VA
valeur ajoutée 2007	20 000	100%
taxes environnement & énergie TIPP, TICGN, TICC, TGAP sites, TGAP Produits, redevances agences de l'eau, VNF, TLE, CSPE, CTA gaz & élec., TSS gaz	500	2,5%
TP	600	3,0%
taxe foncière	210	1,1%

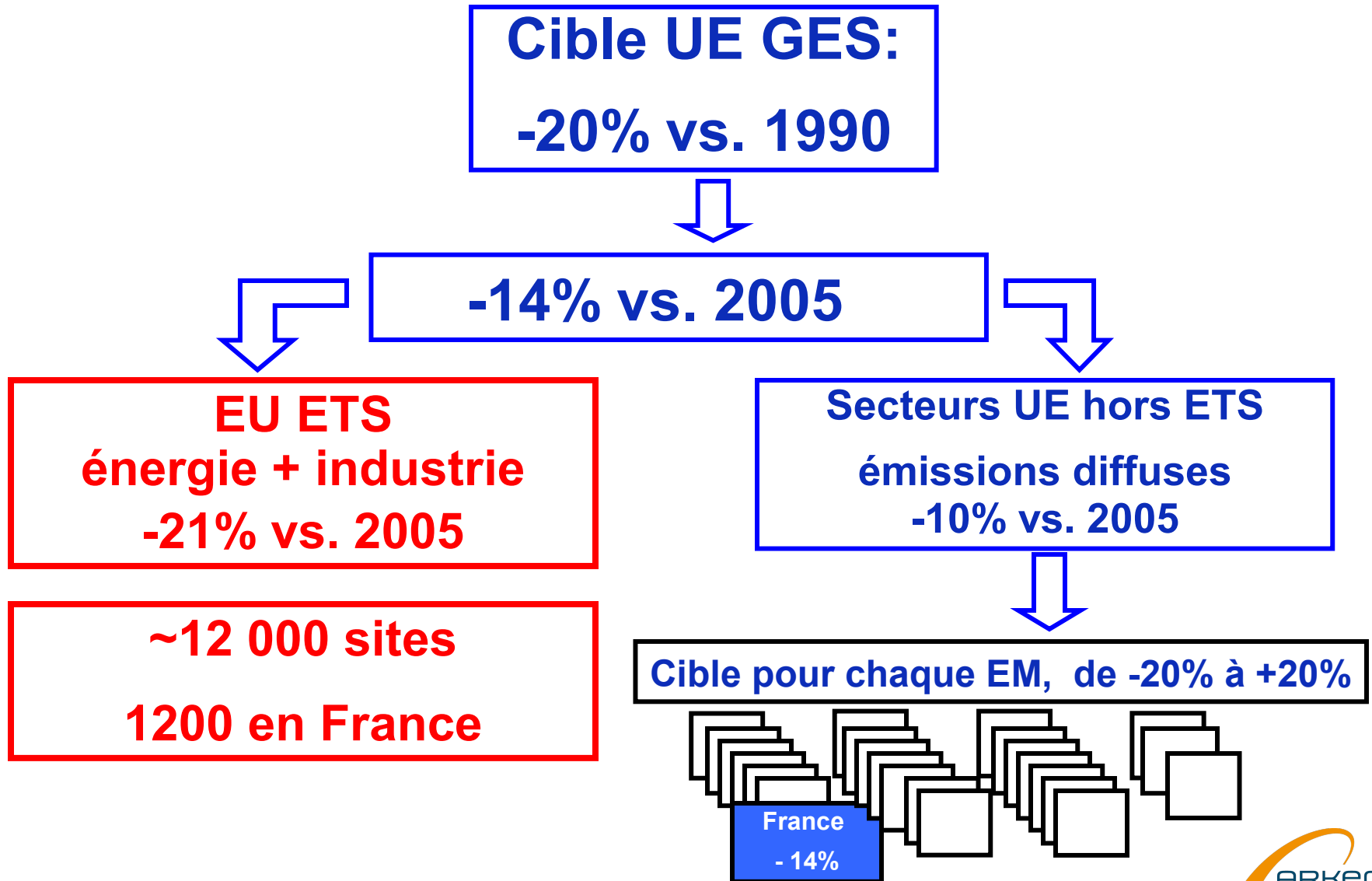
fiscalité environnement France: 2,7% du PIB, soit 50 G€ / an

CCE: pas de grand jeu à sommes nulles

- les ambiguïtés du concept de « neutralité fiscale »
 - une question de point de vue: Bercy, le consommateur, l'entreprise
 - concrétiser une vraie baisse des charges sur l'industrie
- ne pas organiser un double prélèvement sur l'industrie CCE / directive quotas
- ne pas retarder, le moment venu, la sortie de crise pour l'industrie en France
 - la crise est désormais essentiellement industrielle: - 20 à - 40% de baisse du CA depuis fin 2008 selon les secteurs
 - le coefficient multiplicateur d'emploi est très élevé dans l'industrie:
 - ex: chimie: 1 emploi interne pour 2,75 externes directs

l'industrie et les émissions de carbone

L'architecture ETS + effort réparti

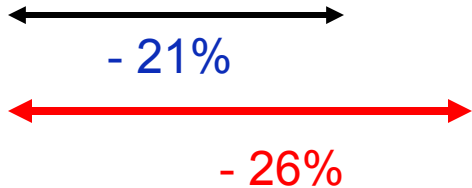


Le signal carbone: un fort coefficient de réponse de la chimie

- l'industrie a globalement fortement répondu au signal carbone
 - la chimie, une vraie performance émissive

Mt GES - ETS	1 990	2 005	2007	2020 -20%	2020 écon.
France	564	555			
chimie France	42,9	27,6	23,5	21,8	20,5

var.
vs 1990



- efficacité énergétique_
 - chimie: premier secteur industriel consommateur d'énergie (47 % du total industrie) => l'efficacité énergétique est depuis longtemps une de nos premières priorités

Valeur carbone et investissement - étude AT Kearney 2008

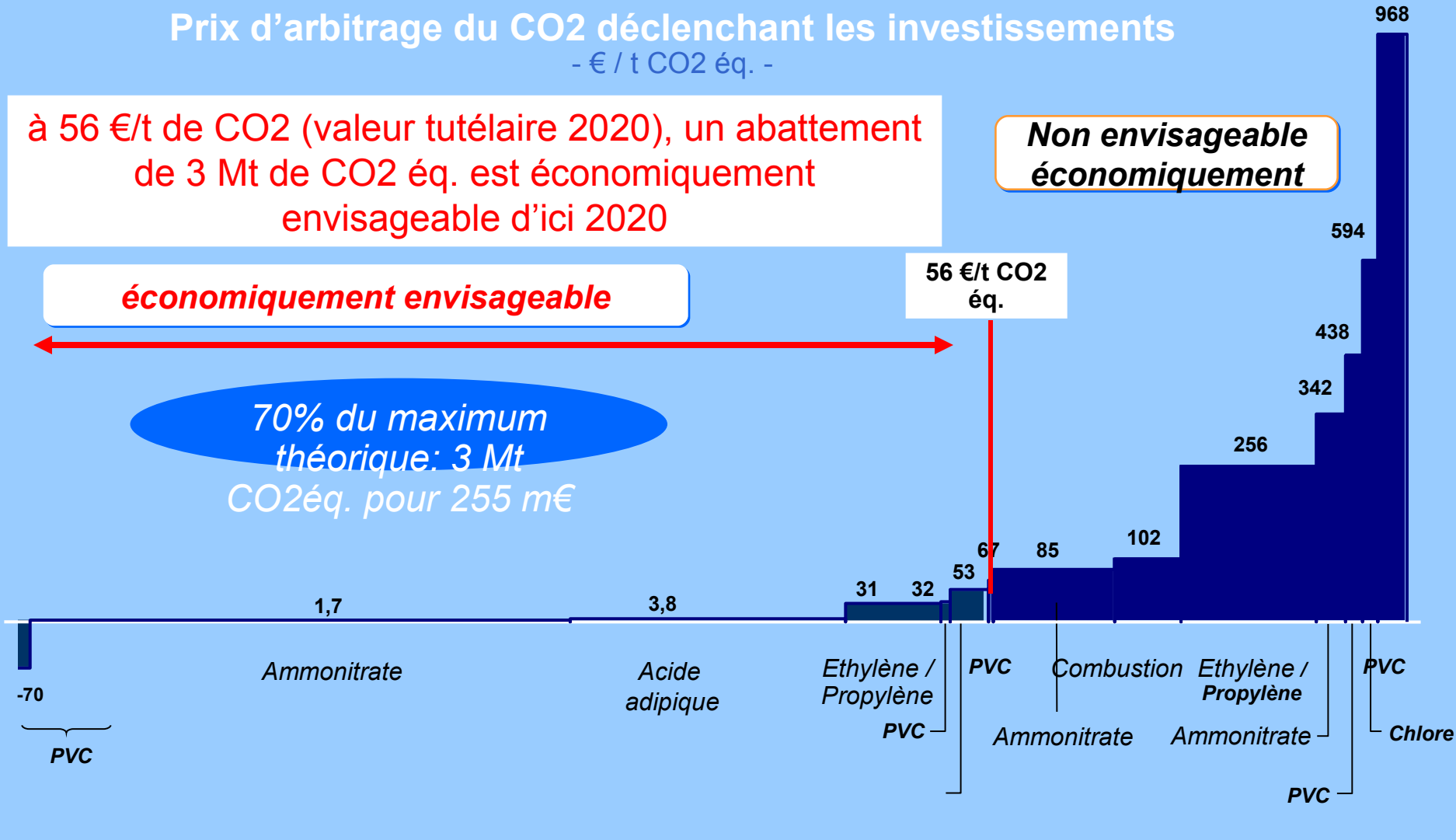
Prix d'arbitrage du CO2 déclenchant les investissements - € / t CO2 éq. -

à 56 €/t de CO2 (valeur tutélaire 2020), un abattement de 3 Mt de CO2 éq. est économiquement envisageable d'ici 2020

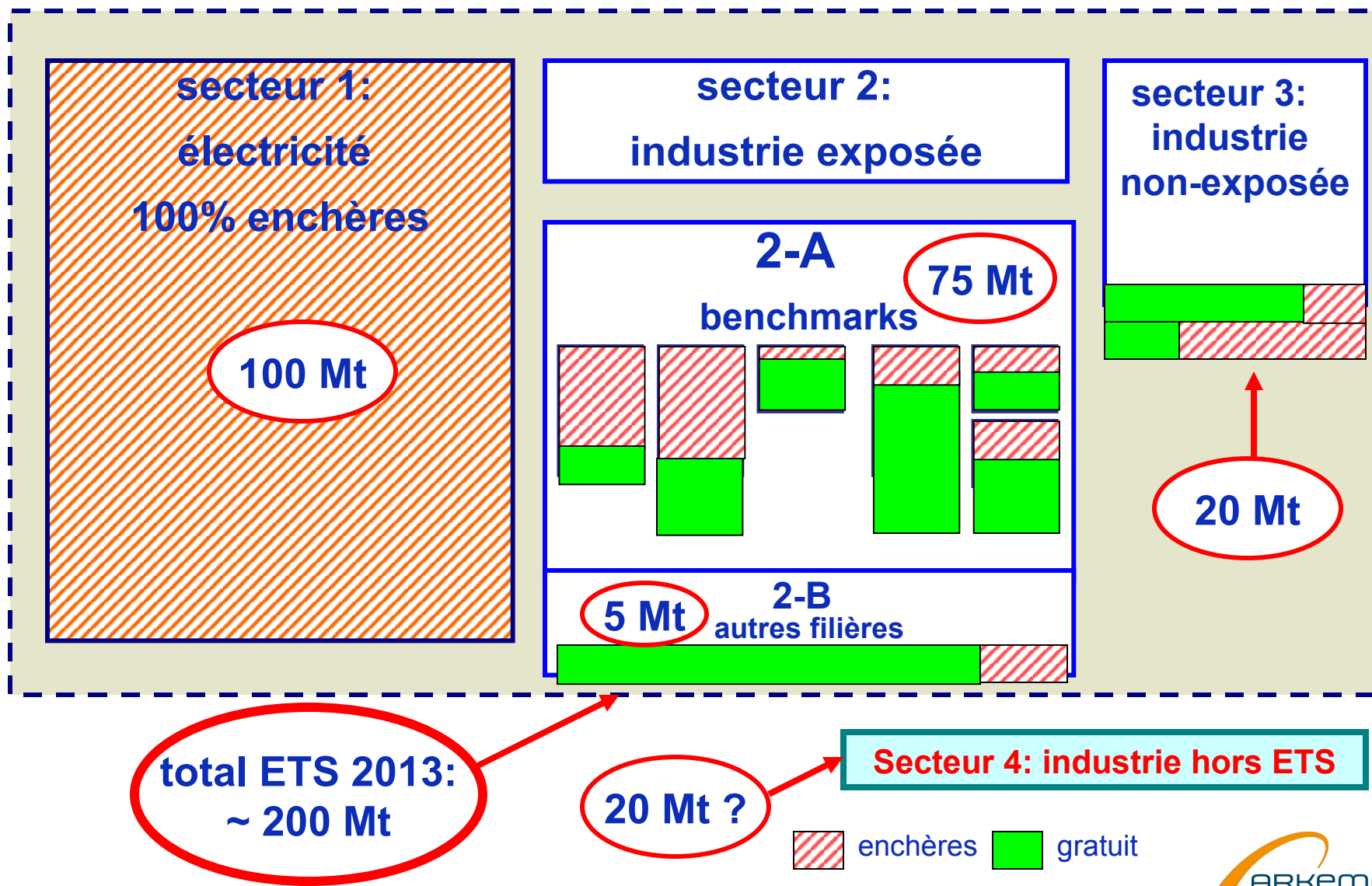
Non envisageable économiquement

économiquement envisageable

70% du maximum théorique: 3 Mt CO2 éq. pour 255 m€



La cartographie ETS 2013 - 2020 - France

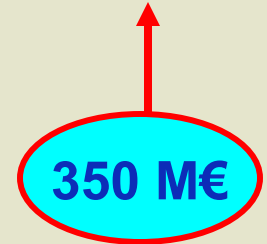
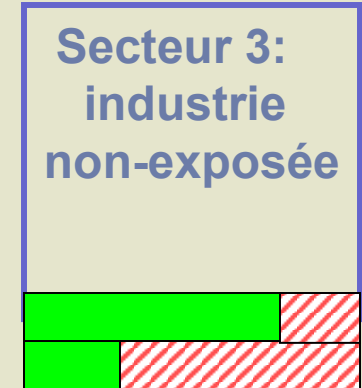
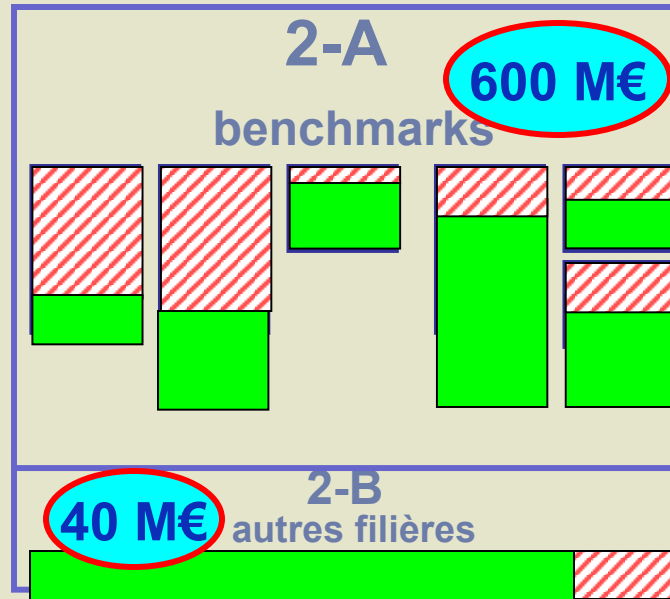


Impact financier annuel ETS 2013 - 2020 - France

à 32 € / tCO2



Secteur 2:
industrie exposée



total ETS:
4150 M€ / an

CCE: 600 M€ ?

Secteur 4: industrie hors ETS

impact financier annuel ETS + CCE pour la chimie

à 32 €/ t CO2 eq.	Mt GES	% payant	M€ / an	% VA
quotas payants secteur 2 A	17,5	25%	140	
quotas payants secteur 2 B	4,4	25%	35	
Amortissement des investissements			17	
Augmentation des coûts d'exploitation sur les nouveaux investissements (entretien)			8	
Total			200	1%



CCE - émissions hors ETS - secteur 4	1,7		54	0,5%
---	------------	--	-----------	-------------



Total	23,6
--------------	-------------

pour une CCE créatrice de valeur

Les conditions d'une CCE « créatrice de valeur » (1)

- clarifier une fiscalité énergie-environnement déjà abondante, parfois incohérente
- un impératif : ne pas laisser le signal sans réponse
 - un signal-prix, mais avec quelle offre industrielle en France pour concrétiser la transition verte ?
 - stimuler massivement l'innovation et l'investissement dans les éco-industries et procédés
- la chimie, source incontournable des solutions pour la transition vers l'économie verte

la chimie fait économiser en aval le double de ce qu'elle émet dans son propre cycle de production

- photovoltaïque organique
- stockage d'énergie
- efficacité énergétique / polymères techniques / automobile
- isolation pour le bâtiment

Les conditions d'une CCE « créatrice de valeur » (2)

- les quatre «bouées cardinales »: simplicité, progressivité, prévisibilité, proportionnalité
 - une configuration optimisée: assiette large, à l'amont, avec un taux bas:
 - ❖ appréhender sans exclusive toutes les sources d'énergie primaire fossile (TIPP, TICGN, TICC)
 - ❖ raisonner au moins au départ en taxation additionnelle
 - ❖ prendre en compte le seul contenu carbone intrinsèque des combustibles
 - ❖ pas de fausse interprétation de la taxation « à l'amont »
 - ❖ se refuser à toute exonération sectorielle

Les conditions d'une CCE « créatrice de valeur » (3)

- amorcer les étapes ultérieures:
 - ❖ par une démarche concertée avec études d'impact
 - ❖ vers la prise en compte combinée du contenu énergétique et du contenu carbone
 - ❖ énergie secondaire: ouvrir le débat sur l'électricité
 - ❖ prendre progressivement en compte les externalités dans le prix
 - ❖ normaliser les ACV, préalable à la « descente » vers des taxes / produits
- arrêter un format fiscal au moins quinquennal
- pas de fixation obsessionnelle sur les « paradigmes sacrés »:
 - ❖ couplage taxe-marché, valeur « tutélaire » du carbone, assiette auto-consommable...
- de Grenelle au Bd Charlemagne: déménager au plus vite
 - ❖ articuler la démarche avec la révision de la directive-cadre 2003/ 96 / énergie
 - ❖ mettre à flot une maquette européenne de fiscalité environnementale